

## La MGEN engage les travaux d'extension de l'établissement sanitaire de Maisons-Laffitte

Le 4 février 2011, Thierry Beudet, président de la MGEN, et Jacques Myard, député-maire, ont posé la première pierre de l'extension de l'établissement sanitaire MGEN de Maisons-Laffitte (Yvelines). Le projet de modernisation et d'extension, d'un montant de 25 millions d'euros, permettra de regrouper sur un site unique les activités de dialyse et de soins de suite et de réadaptation (SSR) et d'augmenter la capacité d'accueil, en SSR, à 116 lits et 15 places en hôpital de jour en 2013 contre 74 lits et 5 places actuellement.

### Un établissement sanitaire spécialisé en SSR et dialyse

L'établissement sanitaire MGEN de Maisons-Laffitte propose aux patients deux types de prises en charge : des soins de suite et de réadaptation (SSR) et le traitement de l'insuffisance rénale chronique, avec 30 postes de dialyse (dont 12 d'auto-dialyse).

Etablissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), il est, à ce titre, ouvert à tous les assurés sociaux, mutualistes ou non. Comme les autres établissements de santé du groupe MGEN, il s'agit d'un établissement à but non-lucratif, conventionné sans dépassement d'honoraires et proposant le tiers-payant à ses patients.

Son expertise et son équipement en font le site de référence des Yvelines pour la dialyse et l'un des rares établissements d'Ile-de-France à accueillir des patients en rééducation avec la possibilité d'être dialysés.

### 2010 : une année de transition difficile

L'année 2010 a vu l'arrêt des activités d'hospitalisation en cours séjour (cardiologie, pneumologie), le 31 mars, qui étaient assurées dans l'un des deux bâtiments de l'établissement, l'Hôtel-Royal.

Cette décision, rendue inévitable par l'évolution des besoins sanitaires du territoire a malheureusement induit un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) concernant 93 postes de travail (équivalents temps plein) sur un total de 240. Un accompagnement des personnes concernées a été proposé, avec le cabinet spécialisé BPI. Une majorité des salariés ont opté pour un départ volontaire ou une mobilité. Au final, cet accompagnement permettra de limiter le nombre de licenciements économiques à moins de 20.

Désormais, l'offre de soins sur la commune de Maisons-Laffitte se répartit conformément à l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé, entre l'établissement MGEN qui assure les activités de SSR et dialyse et le Centre Hospitalier des Courses qui prend en charge la médecine et la chirurgie.

### 2011 : un nouvel avenir pour l'établissement

Pour la MGEN, la décision difficile de fermer un service ne correspond pas à un désengagement de l'établissement, bien au contraire.

L'objectif est maintenant de retrouver la voie de l'équilibre budgétaire en réduisant les coûts et en développant l'activité. Pour cela, la MGEN a décidé d'engager des travaux de modernisation et d'extension, pour un montant total avoisinant les 25 millions d'euros. Prévus pour aboutir début 2013, ils permettront de porter le nombre de lits de SSR à 116.

Ces travaux se dérouleront sans provoquer d'interruption de l'activité. D'ici-là, le dimensionnement de l'établissement assure un niveau d'occupation satisfaisant, actuellement proche de 90%.

Une première phase de travaux de construction est en cours depuis l'été 2010 pour porter d'ores et déjà la capacité de l'hôpital de jour à 15 places.

**Thierry Beudet, président du groupe MGEN :**

*« Comme à Evian, où nous investissons actuellement 50 millions d'euros, les travaux engagés à Maisons-Laffitte prouvent la volonté de la MGEN de consolider son réseau d'établissements sanitaires et médico-sociaux de manière durable, c'est-à-dire en recherchant l'efficacité. Nos établissements, à but non-lucratif, ont un rôle de service public évident à jouer. Nous nous devons de garantir la modernité des infrastructures et l'excellence des pratiques médicales et de veiller à une maîtrise budgétaire exigeante. »*

**A propos de la MGEN**

Première mutuelle santé française, la MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports. Elle fournit des prestations complémentaires en santé, prévoyance, dépendance et retraite. Via la mutuelle MGEN Filia, elle propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Avec 33 établissements sanitaires et médico-sociaux, elle offre aux assurés sociaux une structure de soins diversifiée (médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées...). En 2009, la MGEN a assuré la protection sociale de près de 3,441 millions de personnes, représentant 2,983 milliards d'euros de versements au titre du régime obligatoire et 1,256 milliard d'euros de prestations au titre du régime complémentaire.

**Contact Presse : Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92**